

LA TÉLÉSURVEILLANCE PROPOSÉE PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE

UNE SOLUTION EFFICACE POUR DISSUADER LES VOLEURS

La Télésurveillance préserve votre habitation principale ou secondaire contre les vols ou tentatives de vol et d'intrusion. Cette offre est réalisée et commercialisée par notre prestataire IMA Protect



L'ESSENTIEL

À partir de 12,00 €/mois*, la Télésurveillance offre une solution complète pour dissuader les cambrioleurs. Ce dispositif** comprend une surveillance du domicile 24h/24, un système de détection d'intrusion ainsi que l'intervention d'un agent de sécurité chez vous en cas de tentative d'effraction***.

LE PRODUIT

> Un dispositif simple et efficace

3 niveaux de sécurité grâce à 3 types de protection au choix :

- D'une installation et une gestion des alertes par vos soins à une délégation intégrale et une prise en charge complète de votre télésurveillance selon la formule que vous choisirez.
- Des détecteurs installés dans la maison ou l'appartement détectent la moindre tentative d'intrusion.

> Une installation de l'équipement de télésurveillance discrète et facile à utiliser

Elle s'installe facilement grâce à un matériel sans fil. Sa mise en service est très simple. Vous pouvez activer et désactiver votre système de surveillance facilement, pour des courtes ou longues périodes d'absence.

> Un service de qualité

Notre partenaire, , bénéficie de la certification APSAD de Service de Télésurveillance de type P3, soit le niveau le plus élevé garantissant un service de qualité.

> Un Pilotage à distance du système de Télésurveillance

Vous pouvez mettre en marche ou à l'arrêt votre système, consulter l'historique des alertes, réaliser une prise d'image en temps réel. Vous pouvez également créer et gérer des télécommandes virtuelles ACCESS+, vos codes d'accès... Le système peut être géré à distance et recevoir les instructions et mises à jour en temps réel.

* Tarif à partir du 1^{er} septembre 2015.

** Selon la formule choisie, voir limites et conditions prévues dans les conditions générales et particulières de vente d'IMA PROTECT.

*** Gratuite en formule «TOUT INCLUS» et optionnelle pour les autres formules.

IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Télésurveillance - 10, rue Henri Picherit
- BP 52347 - 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1 300 000 € - 422 715 458 RCS Nantes
- Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18-20130357207.
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3
n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com



> Trois formules au choix

Vous choisissez parmi trois formules celle qui correspond à votre budget et à vos besoins.

Formule	ESSENTIELLE	À LA CARTE	TOUT INCLUS
Profil	Pour ceux qui souhaitent une solution simple à prix modéré	Pour ceux qui souhaitent une solution flexible qui prenne le relais quand ils en ont besoin	Pour ceux qui souhaitent une tranquillité permanente > Délégation intégrale de la gestion de la télésurveillance
Prix mensuel à partir de*	12 € TTC	21,50 € TTC	35,50 € TTC
Matériel	Achat 149 €	Location	Location
Installation	Par le client - Plug & Play	Par un technicien agréé 99 €	Par un technicien agréé 99 €
Maintenance	Par le client	Par un technicien agréé - Incluse	Par un technicien agréé - Incluse
Niveau de sécurité	Sécurité modérée	Sécurité élevée avec flexibilité de la protection	Sécurité maximale avec tranquillité d'esprit
Gestion du service de Télésurveillance	Gestion par l'Abonné	Gestion par l'Abonné et à la demande par des opérateurs certifiés	Gestion totale par des opérateurs certifiés

UN AVANTAGE MAJEUR AVEC VOTRE ASSURANCE HABITATION

Si vous êtes victime d'un vol ou d'une tentative d'effraction, grâce à votre solution de télésurveillance, la franchise Vol de votre contrat d'assurance habitation n'est pas déduite de votre indemnisation en cas de sinistre garanti.

POUR TOUTE INFORMATION SUR LE CONTRAT DE TÉLÉSURVEILLANCE, TROIS POSSIBILITÉS :

En agence	Par téléphone	Sur Internet
Auprès de votre conseiller Caisse d'Epargne	Vous avez une question ? Nos conseillers Télésurveillance sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 14h au 02 51 72 48 84 <i>(service gratuit + prix d'un appel local non surtaxé)</i>	www.caisse-epargne.fr/ s'assurer/Télésurveillance

* Tarif à partir du 1^{er} septembre 2015.

Télésurveillance proposée par la Caisse d'Epargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance - 10, rue Henri Picherit - BP 52347 - 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1 300 000 € - 422 715 458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18-20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com - BPCE : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 467 226 960 euros. Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France. 75201 Paris Cedex 13. RCS Paris n°493 455 042. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'Orias sous le numéro 08 045 100.

EdEp.08.2015.31297

